

**AVIS PUBLIC**

**Relatif à une consultation publique**

Règlement numéro 2024-387 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments  
Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 2024-387;

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée que:

Lors d'une séance tenue le 9 juillet 2024, le conseil a donné un avis de motion et de dépôt du projet de règlement numéro 2024-387 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi le 13 août 2024 à 19H25** à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton.

Que l'objet du règlement 2024-387 vise à établir des normes et à prescrire des mesures relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments ; suivant l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2024-387, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15e jour du mois de juillet de l'an 2024.



Sarra Ajengui,  
Directrice générale adjointe et Greffière adjointe